

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

à l'annexe du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, 6 rue Pablo Neruda, salle B, au rez-de-chaussée, 92000 NANTERRE,
en l'audience des Criées, au plus offrant et dernier enchérisseur, **EN UN LOT**

L'ADJUDICATION AURA LIEU le JEUDI 11 MAI 2023 à 14 Heures

UN PAVILLON d'habitation sis à CLAMART (92) 15 rue de l'Espérance

Cadastré section BT numéro 18, lieudit « 15 rue de l'Espérance », pour une contenance de 02 a 02 ca. Comprenant selon procès-verbal de description dressé le 14 novembre 2022 par Maître Marie-Line LACAS, Commissaire de Justice associé à NANTERRE (92) :

Au sous-sol : **une cave et un garage** - Au rez-de-chaussée : une entrée, une pièce principale (salle de séjour) avec cuisine ouverte, un salon, une salle de bain avec w.-c., **un garage (18,00 m²)**, un local chaudière (1,40 m²)
Au niveau R+1 : un palier, une salle de bain avec w.-c., une salle de douche, quatre chambres, un couloir de distribution, des placards, une terrasse de 6 m². Grenier (perdu au-dessus) : 52,7 m² - **Une petite construction légère** (à usage de débarras) derrière la maison. **Un jardin** - Au fond du jardin, **un studio** de 17,1 m² comprenant : une pièce principale (séjour) et une salle d'eau avec w.-c. **Surface habitable** (Loi Boutin, outre chaudière, garage, terrasse, studio et grenier) : **119,0 m²**. **Les lieux sont OCCUPÉS.**

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences de Monsieur José PEREIRA FERNANDES**, né le 19 juin 1957 à MARINHA GRANDE (Portugal), de nationalité portugaise, divorcé de Madame Ana Maria DA SILVA MOTA par jugement du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE en date du 21 février 2017, non remarié, demeurant 4 avenue des Iris, 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE. Ayant pour Avocat Maître Frédérique LEPOUTRE, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, Associé de la SCP BLST. **En présence** où elle dûment appelé de Madame Ana Maria DA SILVA MOTA, née le 18 octobre 1961 à OLIVEIRA DO HOSPITAL (Portugal), de nationalité portugaise, divorcée de Monsieur José PEREIRA FERNANDES, par jugement du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE en date du 21 février 2017, non remariée, demeurant 15 rue de l'Espérance, 92140 CLAMART. Ayant pour Avocat Maître Antoine CHRISTIN, de la SELARL SALMON ET CHRISTIN ASSOCIES, Avocat à MEUDON (92). En vertu d'un Jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de NANTERRE, Pôle Famille, 3^{ème} section, le 30 juillet 2021, assorti de l'exécution provisoire, signifié à Madame Ana Maria MOTA, le 19 août 2021.

MISE A PRIX : 300.000 Euros (Trois cent mille euros).

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges et conditions de vente).

Avec possibilité de baisse d'un sixième, en cas de désertion d'enchères.

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine.

NOTA : se munir d'une justification d'identité, d'un extrait d'acte de naissance ou d'un extrait de Registre du Commerce datant de moins de 3 mois et d'un chèque de banque à valoir sur les frais.

Fait et rédigé à RUEIL-MALMAISON (92), le 20 mars 2023, par l'Avocat poursuivant. Signé : Maître Frédérique LEPOUTRE.

Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, à l'Annexe du Tribunal Judiciaire, 6 rue Pablo Neruda, entre 9 H 30 et 11 H 30, où il a été déposé,

- **A Maître Frédérique LEPOUTRE**, Avocat de la SCP BLST, Avocats Associés au Barreau des Hauts-de-Seine, demeurant 121 avenue Paul Doumer à RUEIL-MALMAISON (92500) **Tél. : 01 55 47 10 55 – e-mail : m.retiel-delbarre@blst-avocats.com**

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 04 MAI 2023 de 10 Heures à 11 Heures.